

Le Tablathon : un défi sportif et caritatif

AUBANGE

L'objectif est de récolter des fonds pour soutenir des associations.

Chaque année, à cette période, La Table ronde d'Aubange, service club qui réunit des hommes de moins de 40 ans, propose son Maitrank pour récolter des fonds afin d'aider les associations soutenant des buts sociaux. Mais la crise du Covid-19 et les mesures sanitaires imposées rendent cette activité impossible à réaliser. "Et pourtant les personnes nécessaires n'ont jamais eu autant besoin de gestes de solidarité. C'est pour cette raison que La Table ronde d'Aubange a décidé de proposer un challenge sportif", précisent les responsables.

Le Tablathon - c'est son nom - est un challenge solidaire qui consiste à parcourir la distance de 21 kilomètres en 9 jours entre le 16 et le 24 mai 2020. "Un défi qui s'adresse à tous puisqu'il peut être réalisé en courant ou en marchant et en une sortie ou en plusieurs reprises. La seule condition : respecter lors de la réalisation du challenge les mesures de distanciation sociale imposées par le Conseil national de sécurité."

Les distances proposées rendent le challenge très

accessible. "Il se veut sportif, mais surtout caritatif. Il s'adresse donc aussi bien aux sportifs confirmés qu'aux sportifs amateurs. Afin de récompenser les participants, La Table ronde d'Aubange propose différents challenges. Tout d'abord, un challenge distance qui récompensera le participant qui aura parcouru la plus longue distance totale. Un challenge popularité qui récompensera le participant dont la photo postée sur Facebook avec le #tablathon106 aura remporté le plus de "likes". Et enfin, le lucky challenge où différents participants choisis de manière aléatoire seront récompensés par un lot."

Différents ambassadeurs ont déjà apporté leur soutien : Julien Lapraille, Guillaume François, Anthony Moris et Julien Watrin. D'autres noms devraient suivre dans les prochains jours. Fin avril, La Table ronde d'Aubange a notamment pu remettre un chèque de 50 000 € au centre d'accueil pour personnes polyhandicapées Le Point d'eau à Grumelange.

Inscriptions : <https://tablathon.be/#INSCRIPTIONS>.

S.M



■ Avec les mesures sanitaires, La Table ronde d'Aubange a dû revoir sa copie pour récolter des fonds. © D.R

CHEZ NOUS



■ La Perle du Nord va pouvoir rouvrir en partie. Ce ne sera pas le cas de tous. © LA PERLE DU NORD

L'incompréhension des maraîchers

DINANT

Les ambulants du marché de Dinant pensaient revenir le 15 mai. Il n'en sera rien.

Depuis le 18 mars et les premières mesures de confinement, les marchés hebdomadaires sont interdits. Alors que beaucoup d'ambulants et de consommateurs espéraient une reprise ce lundi, vu la réouverture de tous les commerces prévue ce jour, il n'en est rien. Seuls les ambulants isolés peuvent désormais ouvrir, et ce sous certaines conditions.

"Si on respecte les consignes dans un commerce, pourquoi pas sur un marché?"

Du côté des ambulants qui fréquentent habituellement le marché hebdomadaire de Dinant (et d'autres), c'est la soupe à la grimace. "Si on autorise à rouvrir les commerces en se disant que les gens vont respecter les consignes de sécurité, pourquoi ça ne serait pas le cas sur les marchés?", s'interroge Valéry Genen, gérant de la poissonnerie La Perle du Nord. "On dit que le virus reste en stand-by quelques heures et un magasin où le client va tout toucher, contrairement à chez nous, peut ouvrir... On privilégie les gros au détriment des petits."

Depuis le début du confinement, La Perle du Nord, qui fait en plus du marché de Dinant ceux de La Plante, Chau-

mont-Gistoux, Perwez et Novilles-les-Bois, a réussi à limiter la casse grâce aux livraisons, en collaboration avec certains commerces. "Ça n'a pas coûté à la société mais on ne gagnait rien non plus. On a perdu entre 40 à 50% de nos revenus. On a par contre dû mettre trois personnes au chômage économique."

Bonne nouvelle néanmoins pour ce poissonnier, qui va pouvoir retrouver une partie de ses clients dès ce lundi. "En plus des marchés, on avait des endroits fixes où on était seuls : Emine, Cognelée, Leuze, Gembloux, Aische et Liernu."

Pour d'autres, il faudra en-

core prendre son mal en patience. Le Beurinois Jeffrey Baudart espérait pouvoir vendre ses hamburgers ce vendredi sur la Croisette. Mais ça ne sera pas le cas. "J'avais déjà passé ma commande pour rouvrir le 15 mai. J'ai de quoi faire plusieurs centaines d'hamburgers. Heureusement, je sais congeler ça. C'est un petit privilège par rapport à d'autres ambulants comme un poissonnier ou un vendeur de poulets rôtis."

L'homme, qui fait les marchés de Dinant, Ciney, Rochefort et Beauraing en activité complémentaire, se dit néanmoins surpris de ne pas pouvoir rouvrir en même temps que tous les commerces. "On n'est que 15 000 dans le secteur. Visiblement, on n'est pas une priorité. On est les oubliés."

S.M

"Il n'y aurait que deux marchands"

Un ambulant isolé peut notamment ouvrir, avec une autorisation du bourgmestre, s'il propose un produit que le client ne trouverait pas à proximité. À Dinant, le responsable du marché hebdomadaire, Niels Adnet Becker, avait envisagé une réouverture le 15 mai, avec uniquement les échoppes alimentaires (poissonnier, fruits et légumes, fromages et boucher). "Pour beaucoup de Dinantais qui vivent en appartement, ça permet de ne pas prendre la voiture pour aller dans le zoning, à Leffe ou à Anseremme. On aurait respecté 2 à 3 m de distance entre chaque ambulant et on les aurait obligés à ce qu'il n'y ait pas de file à leur échoppe. Mais nous avons reçu un avis à cet égard. Le marché n'aura pas lieu car seuls les exposants avec des articles que l'on ne retrouve pas dans la ville (ex. : poissonnier) pourraient revenir, il n'y aurait donc que deux marchands."

S.M